



**COMPTE RENDU**  
**Conseil d'administration**  
**13 septembre 2019**

**Présents :**

Lison BLANC (présidente)  
Marine MEAUX (Vice-présidente)  
Delphine TREMEAU (trésorière),  
Mathilde MARX (Directrice).  
Flora Boulay (membre d'honneur)  
Cyril Grassone (membre du CA)

**Excusées :**

Laurette FONTIN (secrétaire)  
Jennifer JAQUET (membre du CA)  
Gaëlle FERAUD (membre du CA)  
Pamela PHILIP (membre du CA)  
Emilie RIGOT (Vice-Secrétaire)

## **Ordre du jour :**

1. Situation Pauline
2. Changement tarif des parents (CAF)
3. Signature présidente et vice-présidente
4. Frais pour conduire le bus
5. Sécurité :
  - a. PPMS
  - b. Protocole de mise en sécurité
  - c. DUER (nuisance sonore)
6. CEJ 2019-2022
7. Contrôle CAF
8. Journée de solidarité

---

### **1. Situation Pauline**

Elle demande à passer à 100% ou à 80%, ou que ses heures supplémentaires soient rémunérées et non rendues. → Après étude du budget très limité de la crèche les membres du CA votent le refus du temps plein (car Pauline avait demandé en janvier 2019 par courrier la reprise du travail à temps partiel jusqu'en juillet 2020, déclenchant ainsi l'embauche d'Alicia pour la remplacer jusqu'à cette date.) De plus, il n'est pas possible de rémunérer ses heures supplémentaires par soucis d'équité avec les autres membres du personnel.

Pauline en a été informée le soir même par les membres du bureau.

### **2. Changement tarif des parents (CAF)**

Les membres du CA votent l'application des nouveaux barèmes de calcul de la participation familiale à partir de septembre. Une note d'information est communiquée à toutes les familles et l'avenant au règlement intérieur a été validé par le CA.

Enquête FILOUE : la crèche va participer à partir de 2019 aux enquêtes FILOUE. Une demande de consentement sera donnée aux familles pour leur expliquer le fonctionnement des données récoltées pour FILOUE.

Ce nouveau fonctionnement sera voté lors de la prochaine assemblée générale afin d'acter sa validation.

### **3. Signature présidente et vice-présidente**

La présidente et la vice-présidente prennent acte des documents à mettre à disposition de la crèche et de la banque pour valider leur rôle au sein de la crèche.

### **4. Frais pour conduire le bus**

Afin de bénéficier du prêt du bus de la mairie, les conducteurs doivent passer une visite médicale. Le coût est de 36€ et la validité est de 5 ans. Mathilde l'a déjà passée dans une structure extérieure à la crèche, Delphine doit la passer.

Le CA vote oui pour cette dépense exceptionnelle mais nécessaire.

### **5. Sécurité**

Il faudrait que nous ayons des informations de sécurité concernant les locaux de la crèche. Mathilde a envoyé un mail en date du 10/09/2019 à la mairie de Montagnac leur demandant les documents suivants :

- PV de contrôle des extincteurs des années 2018 et 2019
- PV de contrôle de l'installation électrique de 2018 et 2019.
- PV de contrôle de l'eau de 2019
- PV de vérification des climatiseurs 2017, 2018, 2019
- La copie du dernier rapport de la commission de sécurité.

#### **a. PPMS et Protocole de mise en sécurité**

Cyril a beaucoup travaillé sur le document, cependant il lui manque des informations : où se trouve le point de rassemblement pour l'école et pour la commune en cas de séisme ?? Est-ce le même pour le risque d'inondation et de rupture de barrage ?

Il finalise le document, nous l'envoie pour lecture afin que nous puissions le valider lors du prochain CA.

#### **b. DUER (nuisance sonore)**

A retravailler et à mettre à jour. Se renseigner pour des matériaux à mettre en place pour réduire le bruit au sein de la crèche.

Nous avons déjà un premier devis, il faut monter le dossier CAF pour avoir une aide au financement.

## **6. CEJ 2019-2022**

Les rencontres entre les mairies et la CAF ont lieu en ce moment, et s'avèrent très délicates. Les membres du bureau et du CA de la crèche ainsi que la directrice ont fait ce qu'ils pouvaient pour donner toutes les clarifications possibles aux différentes mairies. La CAF propose un CEJ plus large, regroupant plus de mairies que d'habitude. Nous sommes dans l'attente de la signature définitive des différentes mairies, sans être fixé avec certitude sur les signataires ou non du contrat.

## **7. Contrôle CAF**

Il faut avoir rendu tous les documents avant fin septembre. Mathilde a fait un point et les derniers documents vont être envoyés pour répondre au mieux aux demandes du contrôleur.

## **8. Journée de solidarité**

Il faut poser une journée de solidarité dans l'année, c'est une obligation légale. Le CA décide de profiter de cette journée pour faire une journée de cohésion : réunion le matin et activité l'après-midi, ou atelier... Sur un jour férié. Les dates seront fixées lors du prochain CA, après discussion avec les co-responsables.